



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 895

Texte de la question

## CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. Pierre Moscovici, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.  
M. Pierre Moscovici. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, ma question portera également sur le Proche-Orient.

La dégradation de la situation dans la bande de Gaza, avec ses conséquences dramatiques pour les populations, avec ses nombreuses victimes civiles, suscite, de la part de notre groupe, l'inquiétude, l'émotion et la tristesse. De nouveau, nous sommes témoins, avec consternation, de l'engrenage meurtrier de la violence dans cette région explosive et de l'éloignement d'une paix et d'une sécurité qui font si dramatiquement défaut au Proche-Orient.

Les responsabilités dans cet embrasement, personne ne l'ignore ou ne devrait l'ignorer, existent de part et d'autre. La suspension de la trêve par le Hamas, les tirs de roquette permanents vers le sol israélien ne pouvaient que provoquer une réaction de l'État hébreu, réaction d'autant plus plausible que celui-ci est en campagne électorale.

Pour autant, il ne fallait pas rejeter, comme le Président de la République a pu sembler le faire hier, l'entière responsabilité des affrontements sur le seul camp palestinien. Car la réaction d'Israël, forte, disproportionnée, à la hauteur de la puissance de son armée, moderne et équipée, est également condamnable.

Une lecture déséquilibrée des événements n'est pas seulement fautive politiquement, elle est aussi hasardeuse stratégiquement. (*Interruptions sur les bancs du groupe UMP.*) Le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche ne se satisfait pas de cette situation, car il ne saurait se réjouir de voir se fermer des portes à une sortie prochaine de la grave crise à laquelle nous assistons. Nous sommes, au contraire, attachés à des principes, c'est-à-dire à une solution politique fondée sur la coexistence de deux États vivant en paix, au sein de frontières non contestées, dans une région stabilisée.

C'est pourquoi nous proposons, monsieur le président, que notre assemblée mette sur pied une délégation parlementaire pluripartisane, si possible européenne, associant des représentants des présidences successives de l'Union européenne - française, tchèque et suédoise -, qui puisse se rendre rapidement sur place.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Et nous appuyons la demande du groupe communiste d'un débat devant l'Assemblée nationale sur la situation au Proche-Orient.

Monsieur le Premier ministre, quelles initiatives immédiates la France compte-t-elle prendre, dans le cadre européen - auquel nous sommes très attachés - et aux Nations unies, pour défendre le cessez-le feu rapide, respecté, complet et durable qu'attend le monde, pour faire taire les armes et pour mettre fin au cycle tragique de la violence ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Avant de donner la parole à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), je rappelle que cette question a été évoquée ce matin en conférence des présidents, et qu'elle intéresse tous les groupes. La conférence des présidents, après échange avec l'exécutif, s'agissant notamment des affaires étrangères et de la sécurité, apportera, la semaine prochaine, une réponse à cette partie de votre question.

La parole est à M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Je vais essayer de répondre à l'autre

partie de la question...

Monsieur Moscovici, évitons de faire de la politique sur le dos de la souffrance des autres peuples !

*(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Louis Bianco. C'est indigne de vous !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues ! La question est trop grave pour polémiquer !

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Je ne peux vous laisser dire qu'il y a eu un traitement déséquilibré et partial de ce conflit de la part de la France ou de l'Union européenne. La force de la position française, c'est justement l'équilibre dans le traitement entre les deux parties. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La question est grave. Je vous demande de vous calmer afin d'écouter M. le secrétaire d'État.

M. Bruno Le Maire, *secrétaire d'État*. Je voudrais rappeler seulement les faits, monsieur le député.

D'abord, nous avons condamné les attaques du Hamas contre le territoire israélien, qui remettent en cause le droit absolu d'Israël à sa sécurité. Cette condamnation a été faite par la France et par l'ensemble des autres États européens, en particulier l'Allemagne.

Dans le même temps, nous avons été, sous la houlette du Président de la République, le premier État à condamner l'intervention militaire terrestre israélienne à Gaza, en la jugeant disproportionnée. Car, nous le savons tous, la violence ne fera qu'ajouter à la violence et il n'y a pas d'issue par la force militaire à ce conflit.

Notre intérêt à tous ici, à droite comme à gauche, est de forcer les portes de la paix, comme l'a rappelé le Premier ministre. C'est l'intérêt des peuples de la région, qui savent très bien que l'Union européenne et la France ont une carte à jouer là-bas. Nous avons en effet rehaussé le niveau de nos relations avec Israël et pouvons donc nous autoriser un langage de vérité avec cet État. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Dans le même temps, nous avons rehaussé nos relations avec l'Autorité palestinienne, ce qui les autorise également à avoir un traitement équilibré de la question. C'est aussi l'intérêt de l'Union européenne, parce que ce qui se joue à Gaza dépasse de loin la simple sécurité du Proche-Orient : cela engage également la sécurité de l'Union européenne dans son ensemble.

Monsieur Moscovici, c'est notre honneur, c'est notre fierté, avec le Président de la République et l'ensemble de la majorité, de nous battre pour la paix et pour la cessation la plus rapide possible du conflit. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Huées sur les bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Moscovici](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 895

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2009